

SPPTU

Syndicat des professeurs et des professeures

**SPPTU
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
22 AVRIL 2003 – QUÉBEC**

DOCUMENT 5

Compte-rendu de l'assemblée générale spéciale tenue le 14 novembre 2002 en video-conférence (Québec et Montréal)

Présences : Montréal : J.Y. Lescop, K. Wilson, D.G. Tremblay, M. Umbriaco, M. Poirier, H. Dussault, M. Sénécal, M.J. Legault, A. Dupuis, M. Couture, Y. Lecomte, J. Robillard, J. Basque, Y. Jean, G. Paquette, Hamadou, A. Martel, E. Vallières
Québec : A.J. Deschênes, Y. Groleau, D. Robichaud.

Il y a confirmation du quorum de 40% des 40 professeurs cotisants.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Informations
3. Résolution de rattachement de la TÉLUQ à l'UQAM
4. Fin de la réunion

1. Lecture est faite de l'ordre du jour. M. Sénécal propose son adoption et M.J » Legault appuie. L'ordre est adopté.

2. Informations

J.Y. Lescop fait une mise en contexte de la résolution à venir : 9 octobre, dépôt officien du rapport du comité stratégique; 15 octobre, rencontre du syndicat et de l'administration, rejet du projet de protocole de l'administration; 16 octobre, approbation par la commission des études du rapport du comité académique; 21 octobre, approbation par l'UQAM; 5 novembre, demande d'entente cadre par l'assemblée professorale; 6 novembre, échéance fixée par le président de l'UQ à l'assemblée des gouverneurs; 7 novembre, le président du syndicat et le président du conseil professoral rencontrent le président de l'UQ.; 8 novembre, le projet TÉLUQ et du comité académique ne figurent pas à l'ordre du jour du Ca; 12 novembre, le 2051 vote sa résolution.

3. Résolution de rattachement

J.Y. Lescop fait lecture de la résolution qui a été appuyée par l'exécutif. Donc l'exécutif propose et H. Dussault appuie le projet de résolution.

S'en suit une très longue discussion avec beaucoup d'amendements et de sous-amendements. Finalement, deux résolutions sont votées.

La résolution 1 ci-jointe est proposée par D.G. Tremblay et appuyée par Mario Poirier. Le vote est demandé et la proposition est adoptée à l'unanimité.

La résolution 2 ci-jointe est proposée par Michel Sénécal et appuyée par Marie-Josée Legault. Le vote est demandé. Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est levée vers 16,45 hres.

Yves Lecomte
secrétaire

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE DU SYNDICAT DES PROFESSEURES ET DES PROFESSEURS DE LA TÉLUQ

14 novembre 2002

Résolution no. 1102-1

- ATTENDU la mission relative au télé-enseignement remplie par l'Université du Québec, par l'action de la Télé-université, et l'importance de poursuivre et développer cette mission;
- ATTENDU l'opportunité d'un rattachement de la Télé-université à l'Université du Québec à Montréal, telle que circonscrite dans le rapport du Comité académique TÉLUQ-UQAM, reçu et discuté par les Commissions des études des deux établissements;
- ATTENDU les résolutions adoptées en Assemblée professorale le 5 novembre dernier;
- ATTENDU l'évolution actuelle du dossier de rattachement de la TÉLUQ à l'UQÀM;
- ATTENDU l'accord donné à ce rattachement par des employés de la Télé-université à travers leurs associations professionnelles et syndicales;
- ATTENDU les propos tenus en séance;

IL EST RÉSOLU

d'approuver dans le principe, le rattachement de la TÉLUQ à l'UQÀM, en s'appuyant sur le rapport du Comité académique TÉLUQ-UQÀM, sous réserve que le statut juridique du rattachement soit défini afin d'assurer le respect du projet cadre et des actions spécifiques du plan de mise en œuvre académique qui y sont rattachées. Il est en outre entendu que les droits acquis de toutes les catégories de personnel de la TÉLUQ seront dûment respectés et que l'implantation de la TÉLUQ à Québec (dans Saint-Roch) sera maintenue et renforcée.

Sur la proposition de Diane-Gabrielle Tremblay
Appuyée par Mario Poirier

Pour : 22,
Contre : 0
Abstention : 1

Résolution no. 1102-2

Il est résolu que les professeures et professeurs, réunis en assemblée générale spéciale, demandent au conseil d'administration de la Télé-université de mandater la directrice de l'enseignement et de la recherche ainsi que les représentants de la Télé-université au comité académique pour élaborer avec leurs homologues de l'UQÀM, tout en s'associant avec les expertises nécessaires, d'ici la mi-décembre, un plan d'opérationnalisation de son rapport aux points de vue académique, structurel et budgétaire.

Sur la proposition de Michel Sénécal
Appuyée par Marie-Josée Legault

Accepté à l'unanimité.

Yves Lecomte
secrétaire